

L'architecte:

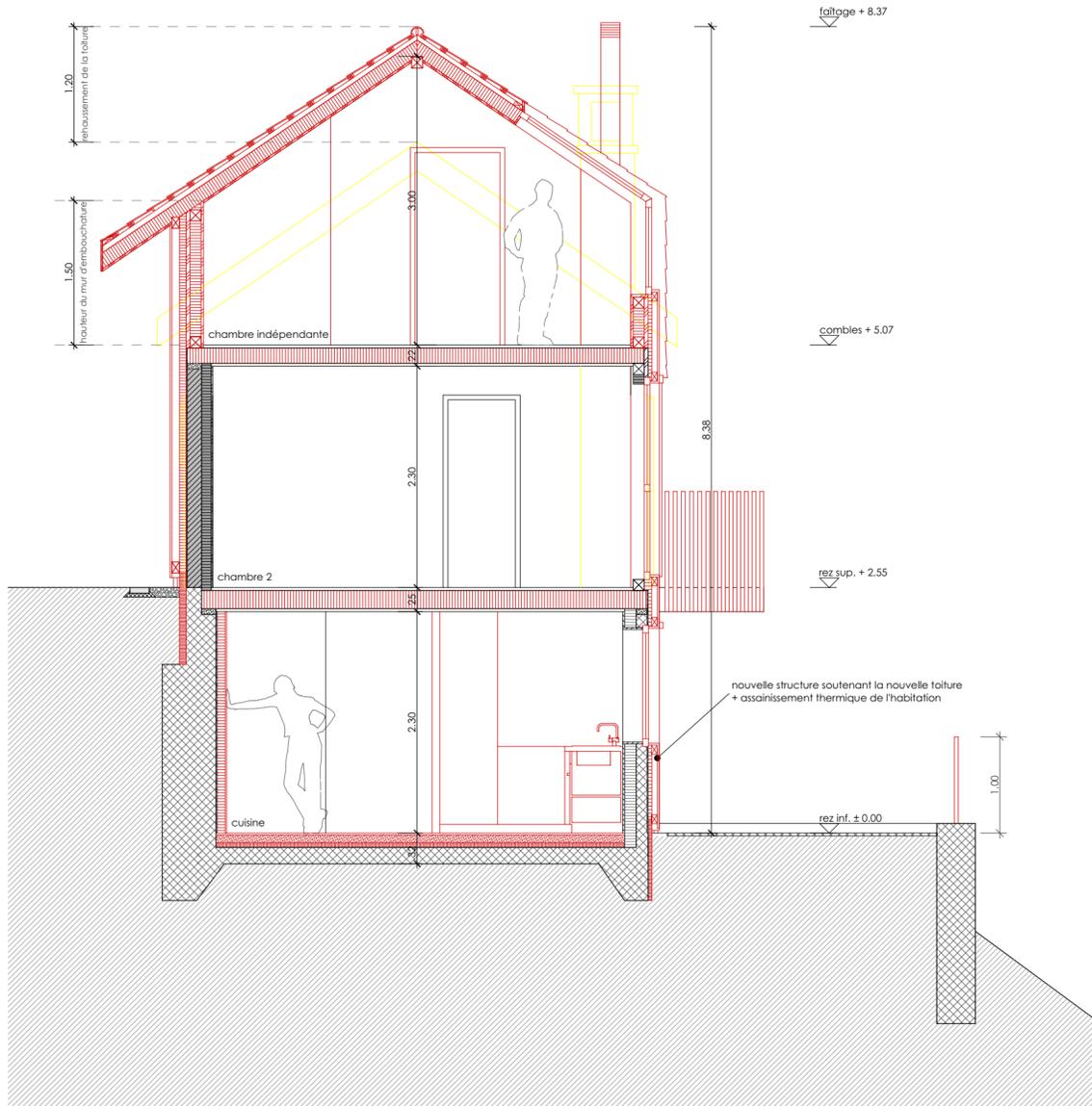
Le maître de l'ouvrage:

**ATTENTION**

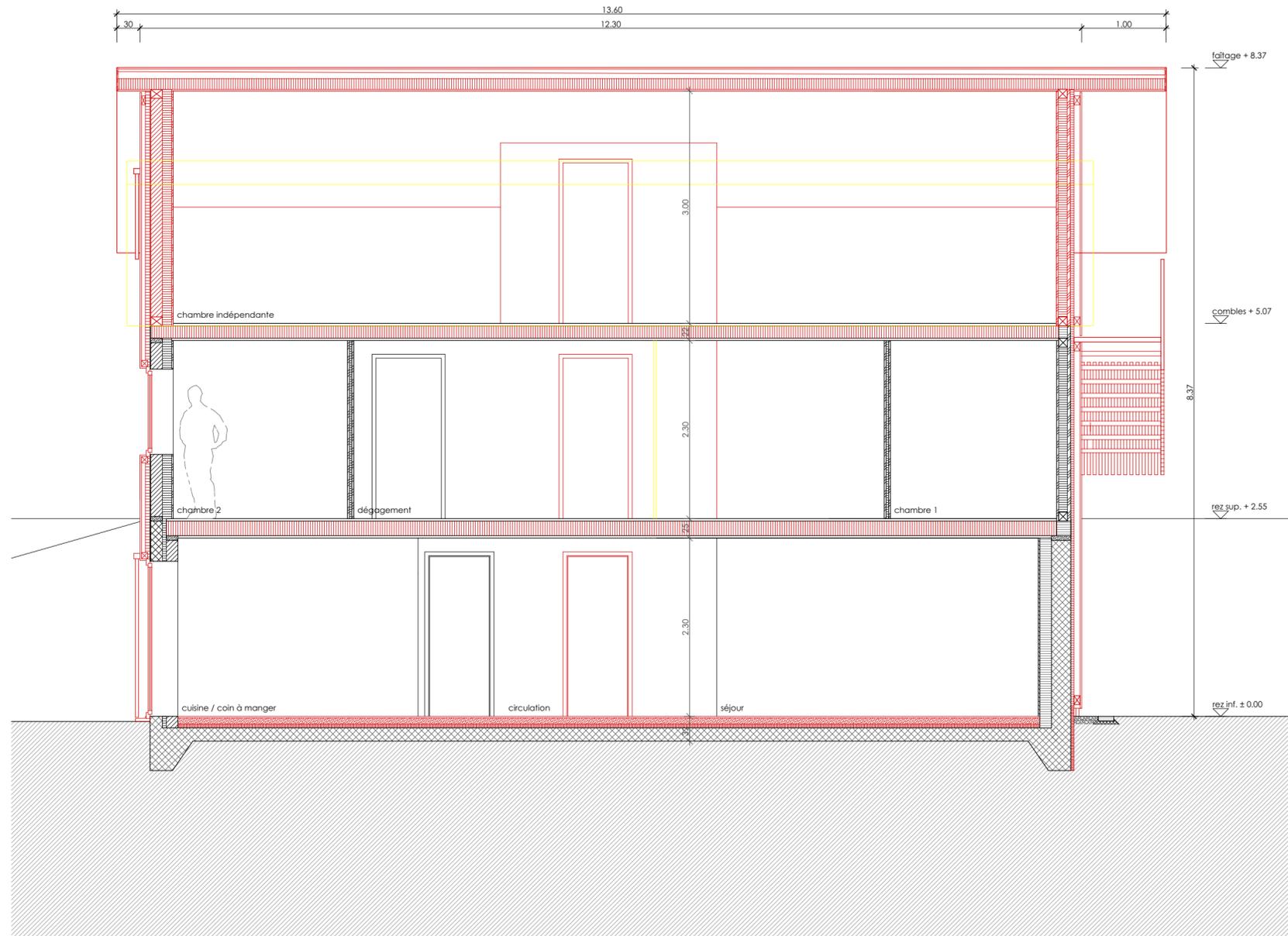
Le présent document sert de base à l'établissement des appels d'offres.  
 A ce titre, les cotes, les épaisseurs et le choix des matériaux, doivent être confirmés par les adjudicataires.

En cas d'utilisation pour l'exécution, ce document doit être confirmé par les plans d'atelier des entreprises. Le dimensionnement des éléments porteurs sont à définir par l'ingénieur civil.

Le bureau \_ocsa o charrière sa\_ décline toutes responsabilités en cas de défauts d'exécution.



Coupe A-A



Coupe B-B